

Bulletin d'adhésion

À compléter, imprimer, signer et retourner au CGALR

Cadre réservé au CGALR

N° D'INSCRIPTION (2)

DATE D'ADHÉSION (2)

SÉCURITÉ (1)

- une revue indépendante visant la conformité de la déclaration professionnelle
- un rapport de synthèse des travaux effectués, transmis également à l'expert-comptable, et non communiqué à l'administration fiscale
- des services + du CGALR : . dossier de performance économique, . analyse des valeurs de cession, . formations, . statistiques, . accès à la centrale d'achat DYNABUY.

AGRÉMENT (1)

- un accès, sous conditions d'éligibilité à la réduction d'impôt de 915€ pour frais de comptabilité et d'adhésion au CGA
- les travaux de contrôle ECCV*, EPS** tous les 3 ou 6 ans, finalisés par un compte rendu de mission (CRM) transmis à l'Administration fiscale
- des services + du CGA : . dossier de performance économique, . analyse des valeurs de cession, . formations, . statistiques, . accès à la centrale d'achat DYNABUY.

IDENTITÉ

EXPLOITANT INDIVIDUEL

Civilité (1)

 Mme

 M

NOM

Prénom

Date de naissance

SOCIÉTÉ (RAISON SOCIALE)

Nombre d'associés

NOM

Nom/Prénom du gérant

Date de naissance du gérant

COORDONNÉES

ENSEIGNE

PROFESSION Activité principale Activité secondaire

ADRESSE PROFESSIONNELLE

Ville

Code postal

Téléphone

Portable

E-mail (OBLIGATOIRE)

ADRESSE PERSONNELLE

Ville

Code postal

Envoi des documents adressés par le CGA LR (1) à l'adresse professionnelle à l'adresse personnelle

ACTIVITÉ

DATE CRÉATION OU ACQUISITION DE L'ENTREPRISE

ROF

NUMÉRO SIREN

CODE NAF

TYPE D'ENTREPRISE (1) Commerçant Prestataire de services Artisan Agriculteur ACTIVITÉ SAISONNIÈRE(1)

FORME JURIDIQUE

 (1) IR

 (1) IS

Date d'option (1)

Type : Entreprise Individuelle / Société de fait / EURL / EURL / SARL / SARL de Famille / SELARL / SAS / SASU / GFA / GAEC / SCEA / EARL

RÉGIME D'IMPOSITION (1) Réel Simplifié de droit RS sur option Réel Normal de droit Réel N sur option Régime antérieur MICRO(1)

TVA (1) CA12 CA3 trimestriel CA3 mensuel Activité non soumise Franchise en base

TVA réalisée par Conseil Adhérent Déclarations TVA : EDI EFI

1ER EXERCICE À TRAITER

Date de début d'exercice

Date de fin d'exercice

CORRESPONDANTS (1)

SANS EXPERT-COMPTABLE
MEMBRE DE L'ORDRE

AVEC EXPERT-COMPTABLE MEMBRE DE L'ORDRE N°(2)

CABINET

Ville

Tél

Nom collaborateur

E-mail

Tél

Je soussigné(e), - NOM ET PRÉNOM DE L'EXPLOITANT(E) OU DU (DE LA) GÉRANT(E) -

après avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du CENTRE DE GESTION AGRÉÉ DU LANGUEDOC-ROUSSILLON, prends l'engagement notamment :

- de produire tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère de mon exploitation ;
- de communiquer au CENTRE DE GESTION AGRÉÉ le bilan et le compte de résultats de mon exploitation, ainsi que tous documents annexes (tableaux OG, balance, déclarations de TVA, CVAE ...) et plus généralement tous les documents et les informations nécessaires et utiles dans le cadre de sa mission, notamment avant la date d'échéance définie chaque année par le bureau, si le CGA LR doit assurer la télétransmission de ces documents auprès de la DGFIP ;
- d'autoriser le CENTRE DE GESTION AGRÉÉ :
 - à communiquer à l'Agent de l'Administration Fiscale qui apporte son assistance technique au CENTRE, les documents mentionnés ci-dessus,
 - à utiliser mes informations comptables à des fins statistiques dans le respect d'un strict anonymat. Ces statistiques pourront être communiquées à des organismes partenaires extérieurs susceptibles d'apporter leur contribution au CGALR,
 - à employer toutes les procédures de dématérialisation pour envoyer et recevoir tout document me concernant (bilan, compte de résultats et annexes, tableaux OG, attestation, CVAE, déclaration des loyers professionnels...) notamment à l'Administration Fiscale ;
- de signer le formulaire précisant le choix du mode de télétransmission des déclarations de résultats ou de données comptables ainsi que de tous les documents annexes les accompagnant - art. 1649 quater E du CGI ;
- d'accepter les règlements soit par carte bleue, soit par chèque :
 - de faire libeller les chèques à mon ordre,
 - de ne pas les endosser sauf remise directe à l'encaissement ;
- d'informer ma clientèle de mon appartenance à un CENTRE DE GESTION AGRÉÉ par :
 - l'apposition d'une affichette dans les locaux destinés à sa réception,
 - une mention spéciale sur les correspondances et documents professionnels qui lui sont adressés ou remis, mentionnant expressément l'acceptation du règlement des sommes dues soit par carte bleue, soit par chèque libellé au nom de l'entreprise, en qualité de membre d'un CENTRE DE GESTION AGRÉÉ par l'Administration Fiscale ;
- D'ACQUITTER LA COTISATION ANNUELLE SUR LETTRE D'APPEL DE COTISATION.

Je note qu'en cas de manquements graves ou répétés aux engagements et obligations sus-énoncés, le Centre pourra prononcer mon exclusion, après m'avoir mis en mesure de présenter ma défense sur les faits qui me sont reprochés.

La signature de ce bulletin d'adhésion implique l'obligation de respecter les règles édictées par la législation en vigueur, les statuts, le règlement intérieur.

Je note qu'en cas de manquements graves ou répétés aux engagements et obligations sus-énoncés, le Centre pourra prononcer mon exclusion, après m'avoir mis en mesure de présenter ma défense sur les faits qui me sont reprochés.

Fait à le

Signature de l'Exploitant(e) ou du (de la) Gérant(e)

Communiqué de la DGFIP « Si vous rencontrez des difficultés de paiement en matière d'impôts, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté est proposée par le centre ». Information complémentaire <http://www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises>

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et pourront être communiquées à des tiers (à l'exclusion de toute sollicitation commerciale) (notamment pour routage de documents) sauf opposition de votre part. En application des articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations, veuillez vous adresser au CGALR dont l'adresse figure ci-dessous.



**Formulaire à transmettre aux organismes agréés
pour l'application des articles 1649 quater E et 1649 quater H du CGI**

Je soussigné(e) :
agissant en qualité de chef d'entreprise
pour l'entreprise :
.....
.....

adhérente au Centre de Gestion Agréé ci-après désigné :

Centre de Gestion Agréé du Languedoc-Roussillon (CGA LR)
661 rue Louis Lépine, BP 41237
34011 MONTPELLIER CEDEX 1
N° d'agrément 1.01.340 - N° SIRET 309 586 055 00035

déclare que l'entreprise identifiée ci-dessus a choisi de télétransmettre ses déclarations de résultats ou des données comptables, ainsi que tous documents annexes les accompagnants et toutes informations complémentaires à la DGFIP :

- A** ⁽¹⁾ par ses propres moyens, en sa qualité de partenaire EDI ;
- B** ⁽¹⁾ par l'intermédiaire d'un membre de l'ordre des experts-comptables ou une association de gestion et de comptabilité, ou par l'intermédiaire du partenaire EDI choisi par ce dernier ;
- C** ⁽¹⁾ par l'intermédiaire de son centre de gestion agréé ou de son association agréée ou par l'intermédiaire du partenaire EDI choisi par ce dernier. Dès lors, le présent document vaut mandat de l'entreprise à l'organisme agréé pour accomplir en son nom toutes formalités nécessaires à sa souscription à la procédure TDFC, y compris la signature de la convention de télétransmission avec la DGFIP ;

Nom du Service des Impôts aux entreprises (SIE)

N° du SIE

- D** ⁽¹⁾ par l'intermédiaire d'un autre partenaire EDI de son choix.

Dans les cas **A** et **D**, joindre obligatoirement au présent formulaire la copie de la convention signée avec la DGFIP.

Fait à, le

Signature

⁽¹⁾ cochez l'option adéquate